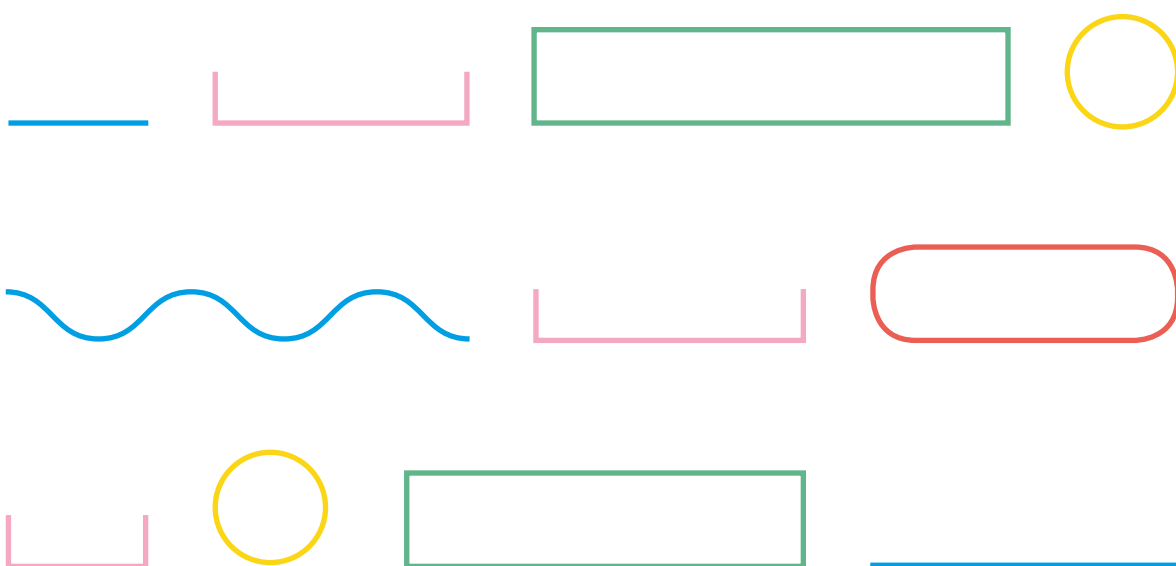


Grammaire du français

Terminologie grammaticale



Le lexique

L'étude du lexique est limitée dans cette première partie à l'analyse ponctuelle des principaux types de formation des mots, à l'examen de relations entre mots ou entre différents sens d'un même mot.

4.1

La formation des mots (morphologie lexicale)

▶ On distingue les mots simples et les mots complexes. Les mots simples comprennent un seul morphème lexical et ne comportent ni préfixe, ni suffixe (*souris*, *table*, *maison*), tandis que les mots complexes contiennent plusieurs morphèmes (soit deux morphèmes lexicaux, soit un morphème lexical et un ou plusieurs préfixes ou suffixes). Les mots complexes peuvent eux-mêmes être divisés en trois catégories :

- les mots dérivés (un morphème lexical et au moins un préfixe ou un suffixe) :
dérivés par préfixation (*refaire*, *impossible*) ;
dérivés par suffixation (*embarquement*, *national*) ;
- les mots composés (deux morphèmes lexicaux. Par exemple, *portefeuille*, *chou-fleur*, *pomme de terre*).

Mots simples et mots complexes

Mots simples

faire, *nation*, *pomme*, *terre*, *rouge*, *gorge*

Mots complexes

Mots dérivés par préfixation : *refaire*

Mots dérivés par suffixation : *national*

Mots composés : *rouge-gorge*, *pomme de terre*

● NOTIONS GRAMMATICALES

MOT SIMPLE

MOT COMPLEXE

MOT DÉRIVÉ PAR PRÉFIXATION

MOT DÉRIVÉ PAR SUFFIXATION

MOT COMPOSÉ

Les mots dérivés : préfixes et suffixes

4.1.1

- ▶ Les mots dérivés sont formés de deux types d'éléments : à un radical porteur du sens principal et souvent susceptible d'un usage autonome, s'ajoutent un ou plusieurs éléments non autonomes qui viennent modifier le sens du dérivé ainsi formé. Les éléments ajoutés sont les préfixes et les suffixes.
- ▶ Les éléments placés avant le radical sont les préfixes, ceux placés après le radical sont les suffixes. Les préfixes ne modifient pas la classe grammaticale de la base (*faire* [V] ➔ *défaire* [V]). Les suffixes peuvent en revanche changer la classe grammaticale de la base (*président* [N] ➔ *présidentiel* [Adj.]).

Ainsi l'adjectif *utile* précédé du préfixe *in-*, non autonome, devient l'adjectif *inutile*. Le nom *président*, quand il est augmenté du suffixe *-iel*, non autonome, change de classe grammaticale pour devenir l'adjectif *présidentiel*.

Un mot peut connaître plusieurs dérivations : *intolérable* est un dérivé à partir du radical *tolérer* par suffixation (*tolérable*), puis par préfixation (*intolérable*).

Mots dérivés : les préfixes et les suffixes

Mots formés à l'aide d'un préfixe

capable ➔ *incapable*
porter ➔ *importer*

Mots formés à l'aide d'un suffixe

président ➔ *présidentiel*

Mots formés à l'aide d'un préfixe et d'un suffixe

tolérer ➔ *intolérable*

Remarque : les marques de genre (*-e* dans *président* ➔ *présidente*), de nombre (*-s* dans *présidente* ➔ *présidentes*), de temps, de mode et de personne (*-ait* dans *elle marchait*; *-er* dans *marcher*) ne sont pas des suffixes mais des morphèmes flexionnels (voir II.4.1).

● NOTIONS GRAMMATICALES

RADICAL

PRÉFIXE

SUFFIXE

4.1.2

Les mots composés

- Les mots composés sont des mots complexes formés de deux unités lexicales (ou mots, au sens graphique) qui sont susceptibles d'un usage autonome et qui sont ou bien soudées graphiquement (*portefeuille*) ou bien unies par un trait d'union (*porte-clés*, *poisson-chat*) ou enfin simplement juxtaposées (*pomme de terre*, *château fort*). Ainsi les deux éléments formant le nom composé *poisson-chat* sont susceptibles d'une utilisation indépendante (*Le poisson est dans l'eau et le chat essaie de l'attraper*).

Les mots composés : quelques formations courantes

- [nom + nom] : *poisson-chat*, *porte-fenêtre*
- [nom + préposition + nom] : *pomme de terre*
- [nom + adjectif] : *coffre-fort*, *château fort*
- [adjectif + nom] : *rouge-gorge*
- [verbe + nom] : *portefeuille*, *porte-clés*
- [adjectif + adjectif] : *aigre-doux*
- [adverbe + adjectif] : *tout-puissant*
- [préposition + nom] : *avant-projet*
- [préposition + verbe] : *sous-entendre*

● NOTION GRAMMATICALE

MOT COMPOSÉ

Les relations entre les mots (sémantique lexicale)

4.2

- ▶ Après avoir examiné la formation des mots, dont l'étude relève de la morphologie lexicale, on adoptera le point de vue de la sémantique lexicale, qui s'intéresse aux relations de sens entre les mots et aux relations entre les différents sens d'un même mot.

Les familles de mots

4.2.1

- ▶ Une famille de mots est un ensemble de mots ayant en commun un même radical.

Famille de mots

Les mots *cœur*, *cardiaque*, *cordial*, *cordialité*, *cordialement* sont de la même famille parce qu'ils ont en commun un radical issu des formes latine (*cœur*, *cordial*, *cordialité*) ou grecque (*cardiaque*) du mot *cœur*.

- ▶ **HISTOIRE DE LA LANGUE** La connaissance des familles de mots repose évidemment sur des connaissances étymologiques. Par exemple, la connaissance de l'étymon latin *cor*, *cordis* (*cœur*) est utile à l'établissement de la famille du mot *cœur*.

● NOTION GRAMMATICALE

FAMILLE DE MOTS

4.2.2

Le champ lexical

- ▶ Le terme « champ lexical » est utilisé pour désigner un ensemble de mots qui, dans un texte, se rapportent à un même thème, à une même notion.

Champ lexical

Champ lexical de la nature : *prairie, herbe, forêt, branche, feuille, bouleau, nid, oiseau*, etc.

Champ lexical de la navigation : *hommes d'équipage, mer, navire, aviron, tempête*, etc.

● NOTION GRAMMATICALE

CHAMP LEXICAL

4.2.3

La synonymie et l'antonymie

- ▶ La synonymie et l'antonymie sont des relations entre les mots fondées sur leur sens. Les mots dont les sens sont proches et qui peuvent, dans certains contextes, être interchangeables, sont des synonymes.

Synonymie

Les enfants jouent/les enfants s'amuse

(*jouer* et *s'amuser* sont ici synonymes)

Elle s'est dissimulée derrière une porte/Elle s'est cachée derrière une porte (*se dissimuler* et *se cacher* sont ici synonymes)

Une assurance logement/une assurance habitation

(*logement* et *habitation* sont ici synonymes)

La synonymie est relative à un contexte. Par exemple, *jouer* ne se substitue plus à *s'amuser* dans *Elles jouent aux cartes*.

- ▶ On notera par ailleurs que des synonymes peuvent également se distinguer en termes de registres de langue (*livre/bouquin, voiture/bagnole*). On distingue généralement trois registres de langue : un registre familier (*canasson*), un registre courant (*cheval*), un registre soutenu (*destrier*).

- ▶ La synonymie est usuellement distinguée de l'antonymie : les mots de sens similaires sont des synonymes et, inversement, les mots qui ont des sens opposés sont des antonymes.

Remarque : le registre de langue peut aussi être nommé dans l'usage scolaire « niveau de langue ».

Antonymie

vivant/mort; mâle/femelle
chaud/froid; grand/petit; riche/pauvre

NOTIONS GRAMMATICALES

SYNONYMIE

SYNONYME

REGISTRE DE LANGUE

ANTONYMIE

ANTONYME

L'homonymie

4.2.4

- ▶ L'homonymie est une relation entre des mots de significations différentes fondée sur l'identité de leur forme, orale ou écrite. Les homonymes sont rangés en deux catégories.

- Ils peuvent être des mots qui s'écrivent de la même façon mais n'ont pas le même sens (*la mousse des arbres, le mousse du bateau*). On les nomme « homonymes homographes ». Parfois, les homonymes homographes n'ont pas la même prononciation (*les fils de mon frère, les fils de laine*).
- Ils peuvent aussi être des mots qui se prononcent de la même façon mais s'écrivent de façon différente et n'ont pas le même sens (*vers, vert, verre*). On les nomme « homonymes homophones ».

Les homonymes

Homonymes homographes : la mousse des arbres,
le mousse du bateau; les fils de mon frère, les fils de laine.

Homonymes homophones : un compte en banque,
les contes de Charles Perrault, le comte et la comtesse.

NOTIONS GRAMMATICALES

HOMONYME HOMOPHONE

HOMONYME HOMOGAPHE

4.3 Les relations entre les différents sens d'un même mot : la polysémie (sémantique lexicale)

La polysémie désigne le fait qu'un mot soit pourvu de plusieurs sens différents mais qui présentent une certaine similarité. Ainsi, *une souris* peut notamment désigner un petit mammifère rongeur (c'est le sens premier du mot), mais il désigne aussi aujourd'hui un élément d'un ordinateur, par analogie avec la forme de la souris (corps + queue).

La polysémie ne concerne pas seulement les noms mais toutes les classes de mots, dont notamment les verbes (*Une tuile est tombée du toit. La nuit tombe de bonne heure*).

Remarque : la polysémie d'un mot est parfois nommée « champ sémantique ».

Polysémie

souris

sens premier : « rongeur » ;
autre sens : « souris d'ordinateur » ;

fleur

sens premier : « partie de végétal » ;
autres sens : « la fleur de l'âge », « faire une fleur à quelqu'un ».



HISTOIRE DE LA LANGUE Tous les sens d'un mot ne sont pas apparus en même temps et certains mots peuvent gagner ou perdre des sens au cours de leur histoire. De même que les mots *souris* ou *bureau* ont vu leur polysémie s'accroître avec le développement du vocabulaire de l'informatique, le mot *ami* a désormais intégré dans beaucoup de dictionnaires le sens « ami sur un réseau social ».

● NOTIONS GRAMMATICALES

POLYSÉMIE

SENS PREMIER

Le lexique

Dans sa définition la plus large, le lexique du français est l'ensemble des mots de la langue française. Cet ensemble reste une fiction théorique car aucun dictionnaire ne peut répertorier l'intégralité des mots du français. Le terme « lexique » peut également être employé pour désigner un sous-ensemble du lexique général limité à une classe grammaticale (le lexique des verbes) ou à un domaine particulier (le lexique des émotions, le lexique des saveurs, le lexique de l'informatique, etc.). Le vocabulaire est un sous-ensemble du lexique, constitué des mots employés ou connus par une personne particulière ou par un groupe particulier. S'il est difficile à identifier exhaustivement, un vocabulaire, à la différence du lexique ou d'un lexique particulier, est nécessairement fini. Il s'enrichit par l'apprentissage et les pratiques discursives spontanées (le vocabulaire du sport, le vocabulaire d'un enfant de quatre ans, le vocabulaire de la haute bourgeoisie, etc.)

On distingue, dans le lexique, les mots lexicaux des mots grammaticaux. Les mots lexicaux sont les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Les mots grammaticaux sont les déterminants, les pronoms, les conjonctions, les prépositions et les interjections. Cependant, la frontière entre ces deux types de mots n'est pas aussi évidente qu'il paraît : un adverbe comme *si* dans *Elle est si grande!* fonctionne comme un mot grammatical (à valeur d'intensité) plutôt que comme un mot lexical ; le mot *bien* fonctionne comme un mot lexical dans *un bien, faire le bien*, mais plutôt comme un mot grammatical dans *Je viendrais bien mais je suis occupé*. Si le caractère lexical ou grammatical d'un mot est souvent une propriété stable du mot lui-même, c'est-à-dire qui demeure quels que soient les emplois du mot (un article sera toujours un mot grammatical, un nom comme *liberté* sera toujours un mot lexical), dans certains cas, c'est l'emploi du mot qui lui donne son caractère lexical ou grammatical (comme dans le cas de *bien*).

◆ POUR ALLER PLUS LOIN

Les mots se distinguent des concepts en ce qu'ils appartiennent à une classe grammaticale. Le concept résulte d'un processus de catégorisation mentale et n'est par principe attaché à aucune classe grammaticale. Par exemple, le concept « liberté » peut se manifester aussi bien sous la forme d'un nom (*la liberté, la libération*, etc.), d'un verbe (*libérer*), d'un adjectif (*libre*) ou d'un adverbe (*librement*). Le vocabulaire d'un individu dans une langue donnée (y compris la langue des signes) configure son esprit en ce qu'il contribue à la formation de ses représentations conceptuelles (ou plus simplement de sa pensée) – sans toutefois, bien sûr, les déterminer complètement. Le développement du vocabulaire (dont le métalangage grammatical fait partie) est donc utile non seulement à la communication (compréhension et expression)

mais aussi à la formation de la pensée. Cependant il existe des concepts qui, dans une langue ou chez un individu, n'ont pas de matérialisation linguistique sous forme de mots. Par exemple, il n'existe pas en français d'équivalent du mot *cafetero* qui, en espagnol du Mexique, désigne quelqu'un qui boit beaucoup de café ; il n'existe pas non plus d'équivalent du mot *berlenggang* qui, en indonésien, désigne l'action de marcher avec grâce en tenant sa main sur sa hanche. Pourtant un locuteur du français peut accéder facilement aux concepts correspondant à ces mots.

● NOTIONS GRAMMATICALES

LEXIQUE

VOCABULAIRE

MOT LEXICAL

MOT GRAMMATICAL

4.1

Le morphème

- Les mots se décomposent en morphèmes, qui sont les plus petites unités de signification isolables par permutation (*dé-* est un morphème dans *défaire* car il permute par exemple avec *re-* (*refaire*), mais il n'est pas un morphème dans *désert* car *dé-* ne peut dans ce mot permuter avec aucun autre morphème). On distingue les morphèmes lexicaux, qui sont des morphèmes libres (au sens où ils sont autonomes, c'est-à-dire peuvent être employés seuls, par exemple *faire* dans *défaire*) ou liés (au sens où ils n'apparaissent que soudés à un autre morphème, par exemple *-spir-* dans *respirer*) des morphèmes grammaticaux qui sont toujours des morphèmes liés (par exemple *dé-* dans *défaire*, *-s* dans *filles*).

Les morphèmes

Morphèmes lexicaux

table (mot composé d'un seul morphème lexical),
rouge-gorge (mot composé de deux morphèmes lexicaux),
défaire (mot composé de deux morphèmes, l'un lexical, *faire*, l'autre grammatical, *dé-*).

Morphèmes grammaticaux

•Morphèmes flexionnels :

marques de genre (*-e* dans *amie*), de nombre (*-s* dans *jours*), de temps, de mode et de personne dans le cas des verbes (*-aient* dans *ils marchaient*). Les marques verbales de temps, de mode et de personne sont nommées « désinences ».

•Morphèmes dérivationnels :

préfixes (*dé-* dans *défaire*) et suffixes (*-iel* dans *présidentiel*).

● NOTIONS GRAMMATICALES

MORPHÈME

MORPHÈME LEXICAL

MORPHÈME GRAMMATICAL

MORPHÈME FLEXIONNEL

MORPHÈME DÉRIVATIONNEL

Point de vue diachronique : l'histoire des mots

4.2

- ▶ Toute langue peut être envisagée selon deux points de vue : le point de vue synchronique et le point de vue diachronique. Le point de vue synchronique consiste à s'intéresser à un état de langue dans une période historique restreinte (on dira dans ce cas qu'on étudie tel ou tel aspect de la langue « en synchronie ») : période historique contemporaine des locuteurs (le français d'aujourd'hui) ou ancienne (le français du Moyen Âge, le français du XVII^e siècle, etc.). Le point de vue diachronique s'intéresse à l'évolution des langues dans leur histoire et aux changements qu'elles ont connus (on dira alors qu'on étudie tel ou tel aspect de la langue « en diachronie »). Dans le cas du lexique, le point de vue diachronique consiste notamment à s'intéresser à l'étymologie des mots.
- ▶ En identifiant l'étymologie d'un mot, on détermine son origine la plus ancienne possible et sa constitution.
- ▶ On distingue dans la langue les mots de formation populaire (par exemple *chien*) et les mots de formation savante (par exemple *géographie*).

La formation populaire résulte de l'usage d'un mot à travers les siècles : elle tend donc à éloigner le mot de son étymologie, sur le plan sémantique comme sur le plan morphologique. La formation savante est due à un emprunt visant à enrichir la langue de mots considérés comme manquants. Ces emprunts sont issus du grec et du latin.

Un même mot latin peut ainsi constituer l'étymologie de deux mots distincts, l'un résultant de la formation populaire, l'autre d'une formation savante (*potionem* qui donne *poison* et *potion*). Ces couples se nomment des doublets.

Il arrive aussi très fréquemment qu'une même notion soit représentée à la fois par un nom d'origine populaire (lat. *testa* « cruche » ➔ *tête*) et un autre mot d'origine savante (lat. *caput* « tête » ➔ *décapiter*).

- ▶ Dans l'histoire d'une langue, certains mots cessent peu à peu d'être utilisés, soit parce que les réalités qu'ils désignaient ont disparu, soit parce qu'ils ont été remplacés par d'autres mots. Ces mots sortis de l'usage courant sont des

archaïsmes (par exemple, *bailler* au sens de « donner », *Je te baillerai les premiers fonds*, ou encore *poitrinaire* au sens « personne atteinte de tuberculose pulmonaire »). Inversement, des mots nouveaux apparaissent régulièrement dans les langues : tant qu'ils sont perçus comme nouveaux, on les nomme « néologismes ». En 2018, *un hashtag*, *la cheffe*, *bisounours*, *spoiler*, *l'ubérisation* sont perçus comme des néologismes. De nos jours, *avion* (mot créé à la fin du XIX^e siècle) n'est plus du tout perçu comme un néologisme.

- Enfin, une langue incorpore à son stock lexical des mots issus d'autres langues : on parle dans ce cas d'emprunts. Par exemple : *week-end* (emprunté à l'anglais); *algèbre* (emprunté à l'arabe); *leitmotiv* (emprunté à l'allemand).

L'emprunt consiste à introduire dans la langue un mot issu d'une langue étrangère. En fonction de leur degré d'intégration au français, certains mots sont encore perçus comme des mots issus d'autres langues (*kimono*, *shopping*, *tsar*), tandis que d'autres ne sont plus perçus comme des mots d'origine étrangère (*orange*, *tomate*). L'arrivée d'un mot étranger en français ne se fait pas toujours de manière directe, de langue à langue. Il arrive en effet très souvent qu'une langue serve d'intermédiaire : le nom *rotin* est, par exemple, un mot malais (*rōtan*) arrivé en français par l'intermédiaire du néerlandais (*rottin*).

Emprunts de mots à des langues étrangères

leitmotiv (allemand), *shopping* (anglais),
chiffre (arabe), *pastille* (espagnol), *sabre* (hongrois),
ombrelle (italien), *judo* (japonais), *thé* (malais),
ananas (portugais), *tsar* (russe), *pistolet* (tchèque), etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les emprunts ne sont pas intégrés à une langue au même degré : le mot *week-end* est très bien intégré à la langue française et l'on peut presque oublier qu'il s'agit d'un emprunt ; *algèbre* est si bien intégré à la langue française que son statut d'emprunt est imperceptible, sauf pour des locuteurs disposant de connaissances historiques au sujet de la langue ; en revanche, *spoiler* (au sens de « divulguer prématurément un élément clé d'un scénario et gâcher ainsi le plaisir du lecteur ou du spectateur », *to spoil* signifie « gâcher »⁴³) est un emprunt vraiment perçu comme tel (en 2018) en raison du caractère récent de son intégration au français. Il convient donc de distinguer l'emprunt au sens synchronique, qui est un emprunt perçu comme tel, de l'emprunt au sens général (ou, ce qui revient au même, au sens diachronique) qui inclut tous les types d'emprunts, qu'ils soient ou non perçus comme tels. L'emprunt au sens synchronique est un cas particulier d'emprunt.

⁴³ _____ Le verbe anglais *to spoil* est lui-même un emprunt : il provient de l'ancien français *espoillier* (« dépouiller, déshabiller »), issu du latin *spoliare* que l'on retrouve en français dans *spolier*.

Étymologie, formation populaire/savante, doublet, archaïsme, néologisme, emprunt

Étymologie : le mot *théâtre* a une étymologie grecque : à son origine on trouve le verbe *θεάομαι*, qui signifie « regarder », « contempler ».

Mots de formation populaire : *chien* vient du latin *canis* (même sens) ; *rien* vient du latin *rem* (la chose).

Mots de formation savante : *géographie* vient du grec *γῆ* (la Terre) et *γράφειν* (décrire) ; *mobile* vient de *mobilem* (mobile).

Doublets : *potionem* a donné *poison* (formation populaire) et *potion* (formation savante) ; *pensare* a donné *peser* (formation populaire) et *penser* (formation savante).

Archaïsme : *bailler* (donner), *poitrinaire* (personne atteinte de tuberculose).

Néologisme : *un hashtag*, *spoiler* (les mots *hashtag* et *spoiler* sont aussi des emprunts), *l'ubérisation*.

Emprunt : *week-end* ; *algèbre* ; *leitmotiv*.

HISTOIRE DE LA LANGUE Le latin a, tout au long de son histoire, emprunté des mots à des langues étrangères : le grec figure en première place des langues où le latin a puisé une partie de son lexique (*pirata*, *poeta*, *bibliotheca*, *athleta*, *theatrum*, *amphora*, *philosophia*, etc.), mais d'autres idiomes expliquent une partie du lexique latin : le nom latin *asinus* « âne » est, par exemple, un emprunt à une langue de Mésopotamie, région d'où est originaire cet animal ; le nom latin *rosa* « rose », qui est le modèle intemporel de la première déclinaison latine, n'est pourtant pas un mot latin mais un mot emprunté au vieux perse, région d'où provient cette fleur. Si on observe d'ailleurs de près *philosophia*, *asinus* et *rosa*, on constate que ces trois noms ont en commun de présenter un *s* intervocalique qui dénonce leur origine étrangère, car, en latin, un *s* intervocalique se change presque toujours en *r* (phénomène appelé rhotacisme, du nom de la lettre grecque rhô (*r*) : cf. *est* « il est » et *erit* « il sera »). De nos jours, le marketing emprunte aussi aux langues anciennes d'innombrables mots pour désigner des produits : ainsi la crème Nivea® doit son nom à l'adjectif latin *niueus*, *a*, *um* « blanc comme la neige », les piles Mazda® sont ainsi nommées en référence au dieu zoroastrien de la lumière Ahura Mazda, l'opérateur de téléphonie mobile Itinériss® emprunte son appellation au nom latin *iter*, *itineris* « chemin », le chocolat blanc Galak® rappelle le grec *gala*, *galaktos* « lait » et le médicament Viagra® est une réminiscence du nom sanskrit *viāghra-* « tigre ». Parfois c'est une expression complète qui donne son nom à un produit : ainsi l'adage latin *dura lex sed lex* a fourni le nom des verres Duralex® (en référence à leur robustesse) et les chaussures Asics® tirent leur nom des initiales de l'expression latine *Anima sana in corpore sano*.

● NOTIONS GRAMMATICALES



4.3

La formation des mots (morphologie lexicale)

- ▶ La morphologie lexicale est l'étude de la forme ou de la formation des mots lexicaux. Elle peut être envisagée sous un angle diachronique, si l'on s'intéresse à l'enrichissement du lexique au cours de l'histoire, mais aussi sous un angle synchronique, si l'on s'intéresse aux types de formations de mots disponibles à un moment donné de l'histoire d'une langue, et en particulier dans la période contemporaine.
- ▶ On distingue les mots simples et les mots complexes. Les mots simples comprennent un seul morphème lexical et ne comportent ni préfixe, ni suffixe (ex. *souris*, *table*, *maison*), tandis que les mots complexes contiennent plusieurs morphèmes (soit deux morphèmes lexicaux soit un morphème lexical et un ou plusieurs préfixes ou suffixes). Les mots complexes peuvent eux-mêmes être divisés en trois grandes catégories :
 - les mots dérivés (un morphème lexical et au moins un préfixe ou un suffixe) :
 - dérivés par préfixation (*refaire*, *impossible*) ;
 - dérivés par suffixation (*embarquement*, *national*) ;
 - les mots composés (deux morphèmes lexicaux : *portefeuille*, *chou-fleur*, *pomme de terre*) ;
 - les locutions (deux morphèmes lexicaux : *demandeur la main de quelqu'un* au sens de « demander en mariage »).

Mots simples et mots complexes

Mots simples

faire, *nation*, *château*, *fort*,
demandeur, *main*

Mots complexes

Mots dérivés par préfixation : *refaire*

Mots dérivés par suffixation : *national*

Mots composés : *château-fort*

Locutions : *demandeur la main de*
(au sens de « demander en mariage »)

Remarque : il convient donc de distinguer deux sens du terme *mot* : dans son acception usuelle, *mot* est compris au sens d'unité graphique (définition qui s'applique en premier lieu aux mots simples et aux mots dérivés : *table* et *refaire* sont des mots au sens graphique). Dans l'expression *mot complexe*, le terme *mot* est entendu au sens d'une unité sémantique, et plus précisément au sens « unité lexicale composée de plusieurs morphèmes lexicaux autonomes » (*pomme de terre*, *rouge-gorge*). Il importe d'avoir cette distinction à l'esprit pour comprendre qu'il n'y a rien de paradoxal à définir un mot complexe comme un *mot* (au sens sémantique : par exemple, *pomme de terre* est perçu comme un seul mot, au même titre que *tomate* ou *poireau*) contenant plusieurs *mots* (au sens graphique : les trois mots *pomme*, *de* et *terre* pour *pomme de terre*).

POUR ALLER PLUS LOIN

Les mots complexes peuvent être divisés en deux catégories :

- les mots complexes construits sont des mots complexes comprenant plusieurs morphèmes en synchronie et dont le sens se déduit du sens des unités qui les composent (*refaire*, *national*, etc.);
- les mots complexes non construits semblent formés de plusieurs éléments mais ne sont pas analysables en morphèmes. Par exemple, *carpette* semble comporter un suffixe *-ette* mais ne peut pas être considéré comme un mot construit en raison du fait que *carp-* n'est pas un morphème disponible en synchronie dont le sens contribuerait au sens de *carpette*.

NOTIONS GRAMMATICALES

MOT SIMPLE

MOT COMPLEXE

Les mots dérivés : préfixes et suffixes

4.3.1

- ▶ Les mots dérivés sont formés de deux types d'éléments : à un radical porteur du sens principal et susceptible d'un usage autonome, s'ajoutent un ou plusieurs éléments non autonomes qui viennent modifier le sens du dérivé ainsi formé. Les éléments ajoutés sont les préfixes et les suffixes.
- ▶ Les éléments placés avant le radical sont les préfixes, ceux placés après le radical sont les suffixes. Les préfixes ne modifient pas la classe grammaticale de la base (*faire* [V] ➔ *défaire* [V]). Les suffixes peuvent en revanche changer la classe grammaticale de la base (*président* [N] ➔ *présidentiel* [Adj.]). Ainsi, l'adjectif *utile* précédé du préfixe *in-*, non autonome, devient l'adjectif *inutile*. Le nom *président*, quand il est augmenté du suffixe *-iel* non autonome, change de classe grammaticale pour devenir l'adjectif *présidentiel*.

- ▶ Un mot peut connaître plusieurs dérivations : *intolérable* est un dérivé à partir du radical *tolérer* par suffixation (*tolérable*) puis par préfixation (*intolérable*).
- ▶ Certains mots enfin sont formés simultanément d'un préfixe et d'un suffixe (*en-col-ure*) : dans ce cas de figure, la forme préfixée seule (**encol*) ou la forme suffixée seule (**colure*) n'existe pas dans le lexique. On appelle ces mots dérivés des parasynthétiques.

Mots dérivés : les préfixes et les suffixes

Mots formés à l'aide d'un préfixe

capable ➔ *incapable*, *porter* ➔ *importer*

Mots formés à l'aide d'un suffixe

président ➔ *présidentiel*

Mots formés à l'aide d'un préfixe et d'un suffixe

tolérer ➔ *tolérable* ➔ *intolérable*

Mots formés simultanément par préfixation et suffixation (parasynthétiques)

encolure, *dévitaiser*

- ▶ Pour gagner en précision dans la description du support des affixes, on distingue base, radical et racine :
 - la base est le mot qui sert de point de départ à la dérivation (*nation* est la base de *national*, *chanter* est la base de *chanteur*);
 - le radical est la forme que prend la base lorsqu'elle entre en construction avec un affixe (*chant-* est le radical de *chanteur* comme de *chanter*, *nation-* est le radical de *national*);
 - il peut arriver que le radical ne diffère pas de la base : ainsi *nation* est aussi bien la base et le radical de *national*;
 - la racine est, en diachronie, un élément qui n'existe pas nécessairement en français comme morphème autonome mais qui est un morphème lexical dans une autre langue : par exemple, dans *respirer*, on peut isoler la racine latine *spir-*, issue de *spirare* (« expirer, souffler »), que l'on trouve également dans *inspirer*, *expirer*, *aspirer*, etc. Au plan synchronique, *spir-* n'est pas un morphème du français mais il est un élément de sens stable inclus dans plusieurs morphèmes lexicaux (*respirer*, *expirer*, etc.). On peut dans ce cas parler de « submorphème ».

Base, radical et racine

Base : la base de l'adjectif *national* est le nom *nation* ;
la base du nom *chanteur* est le verbe *chanter*.

Radical : le radical du nom *chanteur* est *chant-* ;
le radical de l'adjectif *national* est *nation-*.

Racine et famille de mots : à partir de la racine latine *cant-* présente dans le verbe *cantare* (*chanter*), se déploie une famille de mots : *chanson*, *cantate*, *cantique*, *chant*, *chansonnette*, *chanter*, *déchanter*, *rechanter*, *enchanter*, *chantonner*, *chantage*, *chanteur*, *chanteuse*, *cantatrice*, *enchanteur*, *enchantement*, *enchanté*, etc.

Remarque : *cant-* (dans *cantatrice*) et *chant-* (dans *chanteuse*) sont deux morphèmes de formes distinctes mais ayant le même sens. On les appelle des « allomorphes ». Les préfixes négatifs *in-* (*insécurité*), *im-* (*impossible*), *il-* (*illégal*), *ir-* (*irresponsable*) sont également des exemples de morphèmes allomorphes.

HISTOIRE DE LA LANGUE Le latin et le grec faisaient grand usage de la préfixation et de la suffixation et un très grand nombre des préfixes et des suffixes français sont d'origines latine ou grecque. Ainsi, le préfixe privatif grec *a-/an-* se retrouve dans les mots du type *atrophie*, *analphabète*, *anarchie*. Son équivalent latin *in-/il-/im-/ir-* a donné les mots du type *insatisfait*, *illisible*, *impossible*, *irréfléchi*.

NOTIONS GRAMMATICALES

MOT DÉRIVÉ

PRÉFIXE

SUFFIXE

BASE

RADICAL

RACINE

Les mots composés

Les mots composés sont des mots complexes formés d'au moins deux unités lexicales (ou mots, au sens graphique) susceptibles d'un usage autonome et qui sont graphiquement ou bien soudées (*portefeuille*) ou bien unies par un trait d'union (*porte-clés*, *poisson-chat*), ou encore séparées par des blancs (*pomme de terre*).

4.3.2

Remarque : le sens du mot composé est parfois transparent, c'est-à-dire aisément déductible du sens des unités qui le composent (*porte-clés*), mais parfois aussi opaque, c'est-à-dire difficile à déduire du sens des unités composantes (*casse-tête* au sens de « massue » ou de « jeu de patience »). Le sens d'un mot composé opaque doit avoir été appris pour que le mot puisse être compris et utilisé.

Les mots composés : quelques formations courantes

[nom + nom] : *poisson-chat*

[nom + préposition + nom] : *pomme de terre*

[nom + adjectif] : *coffre-fort*

[adjectif + nom] : *rouge-gorge*

[verbe + nom] : *portefeuille, porte-clés*

[adjectif + adjectif] : *aigre-doux*

[adverbe + adjectif] : *tout-puissant*

[préposition + nom] : *avant-projet*

[préposition + verbe] : *sous-entendre*

► **HISTOIRE DE LA LANGUE** Le grec a fourni au français un très grand nombre de noms composés relevant du langage scientifique et technique (*archéologie, baromètre, microscope, mégalopole*, etc.) On parle souvent dans ce cas de « composition savante ». Les noms propres gaulois en *-rix* (*Vercingétorix* et... *Astérix*) sont des noms composés gaulois passés en latin, formés d'un nom propre et d'un mot gaulois *rix* (*chef*) qui trouve son exact correspondant dans le latin *rex* « roi, souverain, chef ». Ainsi, *Vercingétorix* signifie littéralement le « chef Vercingétos ».

● NOTION GRAMMATICALE

MOT COMPOSÉ

4.3.3

Les locutions

► Il n'existe pas de frontière nette entre les locutions et les mots composés. En effet, les noms composés et les locutions sont issus d'un même processus linguistique : le figement. En d'autres termes, mots composés et locutions appartiennent à la catégorie générale des expressions figées.

Remarque : le figement des locutions connaît des degrés variables. Certaines sont totalement figées et ne supportent aucune modification (par exemple *fleur bleue* dans *être fleur bleue* au sens de « être sentimental »), d'autres sont moins fortement figées et peuvent être modifiées (par exemple, *une nuit blanche* (au sens de « une nuit passée sans avoir dormi ») admet l'insertion d'un adverbe : *une nuit complètement blanche*).

- Il se dégage cependant, dans la tradition grammaticale française, quelques tendances permettant de différencier les emplois de ces deux termes :
- lorsque les unités qui forment un mot lexical sont soudées ou liées par un trait d'union, on parle de « mot composé ». Le mot composé peut être un nom composé (*portefeuille*, *coffre-fort*) ou un adjectif composé (*un garçon nouveau-né*) ;
 - lorsque le mot lexical formé de plusieurs unités est un verbe, on utilise plutôt le terme « locution » : *avoir l'air* (au sens de « sembler »), *demandeur la main de quelqu'un* (au sens de « demander en mariage »), *attendre un enfant* (au sens de « être enceinte »), *marcher sur des œufs* (au sens de « se conduire prudemment ») sont des locutions verbales ;
 - lorsqu'il s'agit d'un mot grammatical formé de plusieurs éléments, on utilise également le terme « locution ». Les principaux types de locutions grammaticales sont les locutions adverbiales (*peut-être*), les locutions prépositionnelles (*à côté de*, *à cause de*) et les locutions conjonctives (*parce que*, *de sorte que*) ;
 - l'usage est hésitant dans le cas des noms dont les éléments sont séparés par un blanc, du type *pomme de terre* ou *table ronde* (au sens de « réunion »). Dans de tels cas, les deux dénominations se rencontrent : *pomme de terre* est un nom composé pour certains, une locution pour d'autres ; *table ronde* est une locution pour certains, un nom composé pour d'autres. Les deux dénominations, « mot composé » et « locution », sont donc possibles pour ce type de mots complexes.

● NOTIONS GRAMMATICALES

LOCUTION

FIGEMENT

EXPRESSION FIGÉE

La conversion

4.3.4

- On appelle conversion un procédé de création lexicale consistant à changer la classe grammaticale : par exemple, le participe présent du verbe *passer* (*passant*) devient le nom *un passant*. La conversion est donc une création lexicale sans préfixation ni suffixation.
- Un cas particulier de conversion est l'antonomase, qui consiste dans la création d'un nom commun à partir d'un nom propre : *Eugène Poubelle* (préfet de Paris) ➔ *poubelle*.
- Lorsque le lien entre le nom propre et le mot nouvellement créé demeure encore sensible, l'emploi de la majuscule est de règle (*un Mozart de la finance*), alors qu'elle est omise lorsque le lien n'est plus senti (*une égérie*, *un mécène*, *une poubelle*, etc.) ou que le terme a été complètement intégré dans la langue (*un harpagon*, *un don juan*, etc.).

La conversion

De verbe à nom : *pouvoir* ➔ *le pouvoir*
 De préposition à nom : *pour, contre* ➔ *le pour, le contre*
 D'adjectif à nom : *vrai, faux* ➔ *le vrai, le faux*
 De phrase à nom : *le qu'en dira-t-on*
 De nom propre à nom commun (antonomase) :
Eugène Poubelle (préfet de Paris) ➔ *poubelle* ;
Etienne de Silhouette (caricaturiste) ➔ *silhouette* ;
Mao (président chinois) ➔ *col Mao*

► **HISTOIRE DE LA LANGUE** Certains mots et certaines locutions ne sont pas interprétables sans connaissances relatives à l'histoire de la langue, ou plus largement à l'histoire culturelle. En 1804, l'École polytechnique soumit à ses candidats, lors de l'épreuve de français, le sujet suivant « Imaginez la réponse de Laïus à Œdipe », réponse qui avait pour cadre la rencontre des deux hommes, lesquels, ignorant alors leur parenté, se querellèrent pour savoir lequel des deux devrait laisser passer en premier le char de l'autre. Les candidats, inspirés par ce sujet, noircirent page sur page, faisant ainsi du roi Laïus un nom commun, un *laïus*, désignant un discours trop long et creux. Par ailleurs, la locution verbale *avoir maille à partir (avec quelqu'un)* se comprend seulement si l'on sait que, en français médiéval, *maille* est une petite monnaie de faible valeur et *partir* peut avoir le sens de « partager » (dont on retrouve la trace dans *se départir*). La locution adjectivale *mal famé* se comprend à partir du latin *fama*, « renommée, réputation », qui devient *fame* en ancien français. La locution adjectivale *fleur bleue* trouve son origine dans un roman de Novalis, *Henri d'Ofterdingen*. Les mots composés et les locutions renferment donc de précieuses connaissances linguistiques et culturelles. Il reste que, très souvent, les locutions et mots composés sont employés à bon escient sans que le locuteur ait conscience du sens de leur formation. L'accès à cette conscience est une forme de réflexivité linguistique.

● NOTIONS GRAMMATICALES

CONVERSION

ANTONOMASE

4.3.5

Autres procédés de formation

- Quelques autres procédés de formation courants doivent être signalés :
- la troncation (effacement d'une partie du mot) : *photographie* ➔ *photo* ; *cinématographe* ➔ *cinéma, ciné* ;
 - le mot-valise (mot formé à partir de deux mots tronqués) : *franglais, alicament, aspivenin, tapuscrit* ;

- l'acronyme (mot formé de plusieurs groupes de lettres d'un terme dont la prononciation est uniquement syllabique) : *radar, smic*;
- le sigle (mot formé des initiales de ses éléments, généralement prononcé d'une manière alphabétique) : *HLM, RATP, PDG*;
- le verlan : *chelou, meuf*.

Le procédé du verlan (verlanisation) est le suivant : (1) ajout d'un e muet si le mot de départ ne contient pas deux syllabes : *louche* [luʃ] ➔ [luʃə], *femme* [fam] ➔ [famə]; (2) inversion de l'ordre des syllabes : [luʃə] ➔ [ʃəlu] *chelou*, [famə] ➔ [məfa]; (3) éventuellement troncation : [məfa] ➔ [məf] *meuf*.

● NOTIONS GRAMMATICALES

TRONCATION

MOT-VALISE

ACRONYME

SIGLE

VERLAN

Les relations entre les mots (sémantique lexicale)

4.4

Après avoir examiné la formation des mots, dont l'étude relève de la morphologie lexicale, on adoptera le point de vue de la sémantique lexicale, qui s'intéresse aux relations de sens entre les mots et aux relations entre les différents sens d'un même mot.

Les familles de mots

4.4.1

- ▶ Une famille de mots est un ensemble de mots ayant en commun une même racine ou un même radical.

Famille de mots

Les mots *cœur, cardiaque, péricarde, cordial, cordialité, cordialement* sont de la même famille parce qu'ils ont en commun une racine correspondant à une forme grecque (*kardia*) ou latine (*cor*) du mot *cœur*.

- ▶ Au sein d'une famille de mots, se dégage une sous-famille nommée « famille dérivationnelle ».

Famille dérivationnelle

Une famille dérivationnelle est formée de l'ensemble des mots qui dérivent d'un même radical en synchronie : les mots *nation*, *national*, *international*, *nationaliser*, *internationaliser*, *dénationaliser*, *dénationalisation*, *internationalisation* sont de la même famille (dérivationnelle) parce qu'ils ont en commun le radical *nation*.

4.4.2

Le champ lexical

- ▶ Le terme « champ lexical » est utilisé pour désigner un ensemble de mots qui se rapportent à un même thème, à une même notion.

Champ lexical

Champ lexical de la nature : *prairie*, *herbe*, *forêt*,
branche, *feuille*, *bouleau*, *nid*, *oiseau*, etc.

Le poème de Baudelaire « L'Albatros » met en œuvre le champ lexical de la navigation : *hommes d'équipage*, *mer*, *navire*, *aviron*, *tempête*.

Ce terme de « champ lexical » présente un intérêt pratique pour le repérage des thématiques qui parcourent les textes, mais il s'agit d'un terme peu précis du point de vue linguistique. Non seulement la dénomination d'un champ lexical est variable (dans le cas de « L'Albatros », on a mentionné le champ lexical de la navigation mais il eût été tout aussi pertinent de le caractériser comme champ lexical de la *mer*), mais en outre cette notion se fonde sur une catégorisation hybride, à la fois linguistique et référentielle, puisque le champ lexical se caractérise indistinctement par des relations lexicales et par des relations entre les objets du monde extralinguistique.

Remarque : la notion de « champ sémantique » est inutile parce qu'elle est équivalente à celle de polysémie (sur « Polysémie », voir II.4.4.7)

4.4.3

Dénotation et connotation

- ▶ La dénotation d'un mot désigne le ou les sens qu'il possède de manière stable, indépendamment de son utilisation en discours. La connotation est l'ensemble des significations secondes qui viennent s'ajouter au sens stable qui constitue la dénotation. Des mots peuvent avoir la même dénotation, tout en possédant des

connotations variées. La connotation est variable selon les types de discours ou les locuteurs. La connotation introduit des nuances en matière de registre de langue, d'affectivité ou de références culturelles partagées.

Dénotation et connotation

Le jeune homme hume le bouquet/Le jeune homme sent le bouquet/Le jeune homme renifle le bouquet.

Ici, *humer*, *sentir* et *renifler* ont la même dénotation (*percevoir une odeur*), mais des connotations différentes (*humer* a une connotation plus soutenue que *sentir*; *renifler* a une connotation animale et plus familière).

Le cheval/Le canasson/Le destrier galope dans la plaine.
cheval, *canasson* et *destrier* ont la même dénotation (*cheval*), mais des connotations différentes (*canasson* est péjoratif et familier, *destrier* est laudatif et soutenu).

Les noms *deuil*, *tristesse*, *affliction* peuvent avoir, d'un point de vue subjectif, une connotation négative, tandis que les noms *amour*, *joie*, *allégresse* auront plutôt une connotation positive.

● NOTIONS GRAMMATICALES

DÉNOTATION

CONNOTATION

Synonymie et antonymie

4.4.4

- ▶ La synonymie et l'antonymie sont des relations entre des mots d'une même classe grammaticale, fondées sur leur sens.
- ▶ Les mots dont les sens sont proches et qui peuvent, dans certains contextes, être interchangeables, sont des synonymes.

Synonymie

Les enfants jouent/les enfants s'amuse
(*jouer* et *s'amuser* sont ici synonymes)

Il s'est dissimulé derrière une porte/Il s'est caché derrière une porte (*se dissimuler* et *se cacher* sont ici synonymes)

Une assurance logement/une assurance habitation
(*logement* et *habitation* sont ici synonymes)

La synonymie est relative à un contexte. Par exemple, *jouer* ne se substitue plus à *s'amuser* dans *Ils jouent aux cartes*. On notera par ailleurs que des synonymes peuvent également se distinguer en termes de registre de langue (*livre/bouquin, voiture/bagnole*).

Registres de langue

On distingue usuellement trois registres de langue :
familier (*canasson*), courant (*cheval*) et soutenu (*destrier*).

D'autres registres sont possibles, bien sûr,
dans un continuum qui va du très vulgaire au très soutenu.

Les mots qui désignent le même être ou le même objet
mais qui diffèrent par leur registre de langue ont la même dénotation
(*canasson, cheval* et *destrier* désignent tous trois le même type
d'animal), mais des connotations différentes : connotation familière
(pour *canasson*), soutenue (pour *destrier*), mais aussi vulgaire, etc.

Remarque : le registre de langue peut aussi être nommé dans l'usage scolaire « niveau de langue ».

- ▶ La synonymie est usuellement distinguée de l'antonymie : les mots de sens similaires sont des synonymes et, inversement, les mots qui ont des sens opposés sont des antonymes. Cependant, cette symétrie est trompeuse car la relation d'opposition est trop vague pour caractériser convenablement l'antonymie. Au sein de l'antonymie, il convient de distinguer le cas des contradictoires, que l'on reconnaît par le fait que l'un est la négation de l'autre (*vivant/mort; mâle/femelle*), du cas des contraires, qui correspondent aux deux pôles d'une propriété (*chaud/froid, riche/pauvre*). À la différence des antonymes contradictoires, la négation de l'un des antonymes contraires n'équivaut pas au sens de l'autre membre (ce qui n'est pas chaud n'est pas nécessairement froid, celui qui n'est pas riche n'est pas nécessairement pauvre), ce qui s'explique par le fait que *chaud* et *froid* d'une part, *riche* et *pauvre* d'autre part représentent les deux extrémités d'un continuum sur lequel des positions intermédiaires sont envisageables (*tiède* par exemple, pour le couple *chaud/froid*).

Antonymie

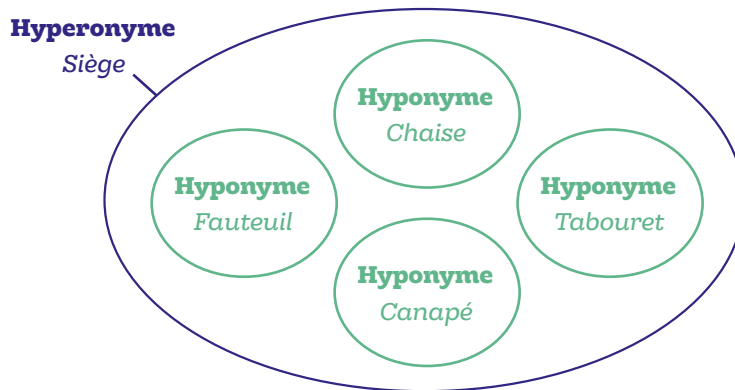
Antonymes contradictoires : *vivant/mort; mâle/femelle*
Antonymes contraires : *chaud/froid; grand/petit; riche/pauvre*

Remarque : même si elle n'est pas enseignée, la distinction entre antonymes contraires et antonymes contradictoires doit être connue des professeurs, afin que ceux-ci soient en mesure de choisir convenablement leurs exemples et de proposer des exercices cohérents.

Hyperonymie et hyponymie

4.4.5

- Pour définir l'hyperonymie et l'hyponymie, il convient de rappeler la notion d'extension nominale (cf. II.2.6) : l'extension du nom est l'ensemble des êtres ou objets auxquels le nom est applicable. Ainsi, l'extension du nom *chaise* est plus petite que l'extension du nom *siège* (l'ensemble des objets que l'on peut nommer *chaise* est inclus dans l'ensemble des objets que l'on peut nommer *siège*). *Siège* est un hyperonyme de *chaise* et *chaise* est un hyponyme de *siège* (au même titre que *tabouret*, *canapé*, etc.).



Hyperonymie et hyponymie

animal est un hyperonyme de *félin*,
qui est lui-même un hyperonyme de *chat*;
villa est un hyponyme de *maison*
qui est lui-même un hyponyme de *bâtiment*.

◆ POUR ALLER PLUS LOIN

Les notions d'hyperonymie et d'hyponymie désignent des relations d'inclusion entre des ensembles référentiels, c'est-à-dire entre des ensembles de choses, d'êtres ou d'événements auxquels les mots réfèrent. La plupart des mots ont un ou plusieurs hyponymes et un ou plusieurs hyperonymes : par exemple, *chat* est un hyponyme de *félin* (lui-même hyponyme de *mammifère*, qui est à son tour hyponyme de *animal*, etc.) mais un hyperonyme de *chat de race* et *chat de gouttière*, la dénomination *chat de race* étant elle-même un hyperonyme de *chat persan*, *chat siamois*, etc.

Au plan cognitif, on distingue cependant trois niveaux fondamentaux :

- **le niveau de base** : le niveau de base est le niveau le plus élevé auquel les membres d'une catégorie ont une forme générale semblable. Par exemple, *chat* ou *pomme* sont des noms appartenant au niveau de base. Le niveau de base est aussi le niveau le plus élevé auquel une unique image mentale peut être associée à la catégorie (il est possible de dessiner un chat ou une pomme) ;

- le **niveau superordonné** : le niveau superordonné est le niveau supérieur au niveau de base. Par exemple, *animal* ou *fruit* sont des noms appartenant au niveau superordonné. L'association avec une image mentale précise n'est plus possible (il n'est pas possible de produire un dessin correspondant à la catégorie générale *fruit* ou *animal*).
- le **niveau subordonné** : le niveau subordonné est le niveau inférieur au niveau de base. Par exemple, *pomme golden* ou *chat persan* appartiennent au niveau subordonné.

Niveau superordonné	<i>animal</i>	<i>fruit</i>
Niveau de base	<i>chat</i>	<i>pomme</i>
Niveau subordonné	<i>chat persan</i>	<i>pomme golden</i>

● NOTIONS GRAMMATICALES

HYPERONYME

HYPONYME

4.4.6

Homonymie

- ▶ L'homonymie est une relation entre des mots de significations différentes fondée sur leur forme, orale ou écrite. Les homonymes sont rangés en deux catégories :
- ils peuvent être des mots qui s'écrivent de la même façon mais n'ont pas le même sens (*la mousse des arbres, le mousse du bateau*). On les nomme « homonymes homographes ». Parfois, les homonymes homographes n'ont pas la même prononciation (*les fils de mon frère, les fils de laine*) ;
 - ils peuvent aussi être des mots qui se prononcent de la même façon mais s'écrivent de façon différente et n'ont pas le même sens (*vers, vert, verre*). On les nomme « homonymes homophones ».

Les homonymes

Homonymes homographes

*la mousse des arbres, le mousse du bateau ;
les fils de mon frère, les fils de laine.*

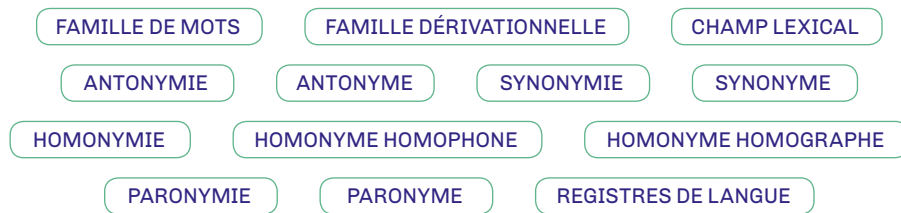
Homonymes homophones

*un compte en banque, les contes de Charles Perrault,
le comte et la comtesse.*

Remarque : on parle de « paronymie » lorsque des mots de sens différents s'écrivent ou se prononcent de manière presque semblable : *effraction* et *infrac-tion*, *décerner* et *discerner*, *illusion* et *allusion* sont des paronymes.

HISTOIRE DE LA LANGUE La connaissance des familles de mots repose évidemment sur des connaissances étymologiques. Par exemple, la connaissance de l'étymon latin *cor, cordis* (« cœur ») est utile à l'établissement de la famille du mot *cœur*. Les homonymes se caractérisent par le fait qu'ils ont des étymons distincts : la *mousse (des arbres)* est un mot issu du lat. *mulsa* « hydromel » (employé métaphoriquement pour désigner la plante) tandis que le *mousse (du bateau)* provient du latin vulgaire **muttius* « émoussé, tronqué » en raison de la coutume qui consistait à raser la tête des jeunes mousses.

● NOTIONS GRAMMATICALES



Polysémie

4.4.7

- ▶ La polysémie désigne le fait qu'un mot soit pourvu de plusieurs sens différents mais qui présentent une certaine similarité. Ainsi, une *souris* peut notamment désigner un petit mammifère rongeur (c'est le sens premier du mot), mais il désigne également aujourd'hui un élément d'un ordinateur, par analogie avec la forme de la souris (corps + queue).
- ▶ La relation de similarité est la caractéristique distinctive de la polysémie, par rapport à l'homonymie. En effet, les homonymes sont également des mots qui ont plusieurs sens (*mousse*), mais ces sens n'ont aucune relation de similarité. C'est pourquoi l'homonymie est vue comme une relation entre deux mots distincts (il y a deux mots « mousse ») tandis que la polysémie est vue comme une relation entre les différents sens d'un seul et même mot (il y a un seul mot *souris*, qui a deux sens).
- ▶ On notera enfin que la polysémie ne concerne pas seulement les noms mais toutes les classes de mots, dont les verbes (*Une tuile est tombée du toit. La nuit tombe de bonne heure*).

Remarque : la polysémie d'un mot est parfois nommée « champ sémantique ». Cette notion est inutile si l'on admet celle de polysémie.

Polysémie

Un mot est polysémique s'il a plusieurs sens et s'il existe une relation de similarité entre ces différents sens. Les principaux types de similarité qui sont mis en œuvre dans la polysémie sont les suivants :

Analogie : *souris*

sens premier : « rongeur »
sens analogique : « souris d'ordinateur »

Métaphore : *fleur*

sens premier : « partie de végétal »
sens métaphorique : *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (Proust)

Métonymie : *salle*

sens premier : « pièce d'habitation »
sens métonymique : « public d'une salle de spectacle »
(*Une salle enthousiaste*)

Extension de sens : *minute*

sens premier : « soixante secondes »
par extension de sens : « court espace de temps »
(*J'arrive dans une minute*)

Restriction de sens : *homme*

sens premier : « être humain »
par restriction de sens : « être humain mâle adulte »

HISTOIRE DE LA LANGUE Tous les sens d'un mot ne sont pas apparus en même temps et certains mots peuvent gagner ou perdre des sens au cours de leur histoire. De même que les mots *souris* ou *bureau* ont vu leur polysémie s'accroître avec le développement du vocabulaire de l'informatique, le mot *ami* a désormais intégré dans beaucoup de dictionnaires le sens « ami sur un réseau social ». Inversement, la polysémie de *commerce* s'est réduite au cours du temps à son sens économique : le sens relationnel (*être en commerce avec quelqu'un*), encore très vivant au XVII^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle (chez Proust par exemple), est aujourd'hui désuet et par conséquent ne fait plus partie de la polysémie vivante de ce mot.

● NOTIONS GRAMMATICALES

POLYSÉMIE

SENS PREMIER

SENS ANALOGIQUE

SENS MÉTAPHORIQUE

EXTENSION DE SENS

RESTRICTION DE SENS